



service de l'information (514) 286-2155

1601, de Lorimier, Montréal H2K 4M5

CSN no 108 semaine du 17 au 23 mars 1981

nouvelles csn

nouvelles csn nouveau style

Plusieurs d'entre vous connaissent **nouvelles csn**: depuis 107 numéros, il parvenait, par la poste, à tous les présidents, secrétaires, trésoriers et responsables à l'information des syndicats, des fédérations et des conseils centraux.

De par sa diffusion restreinte (environ 8,000 copies), il assurait plus un rôle de liaison entre la centrale et ses diverses constituantes qu'un rôle d'information large.

Avec l'annonce de la campagne de financement, nous avons cependant dû réévaluer nos moyens d'information, les adapter aux besoins. L'équipe du service d'information a donc proposé de transformer

nouvelles csn, d'en augmenter le tirage, d'en accélérer la diffusion (il devrait se retrouver dans toutes les régions le lundi ou le mardi matin) et de le distribuer à tous les militants qui le voudront.

Cette expérience d'information durera certainement les 12 semaines de la campagne de financement. Passé ce cap, nous en évaluerons l'impact.

“ AU FONDS, c'est pour nous tous ”

Notre mouvement traverse actuellement une période difficile, mais d'intense vitalité. Nous avons connu de semblables difficultés dans le passé et nous avons su rebondir. Tous ensemble, nous passerons de nouveau à travers les difficultés temporaires que nous connaissons. J'en suis convaincu.

La campagne qui s'amorce pour soutenir le Fonds de défense demandera de nouveaux efforts à tous les militants, à toutes les militantes. Il nous faudra aller voir le monde dans les fédérations, dans les conseils centraux, dans les syndicats. Il faudra se parler. Il faudra expliquer pourquoi, depuis un an, la moyenne hebdomadaire des grévistes est de 1,500 à 2,000 plus élevée que les prévisions.

Il faudra convaincre nos membres affiliés des exigences de la solidarité: soutenir ceux et celles qui sont actuellement en conflit, ceux et celles qui le seront dans les semaines qui viennent. Ils doivent pouvoir compter sur leur organisation syndicale, leur mouvement.

Le Conseil confédéral a

décidé que cette campagne se ferait dans les syndicats sur une base de contribution volontaire. Cette campagne ne peut pas prendre l'allure d'une simple opération comptable en vue de renflouer une caisse.

Les dimensions sont plus larges: il s'agit d'une tâche profondément syndicale qui nous amène à aller rencontrer les membres, dans une démarche qui doit en être une d'adhésion.

En neuf mois, \$7,742,049 sont entrés au fonds de grève et \$12,334,066 en sont sortis. Et les grèves se poursuivent. Et d'autres s'en viennent.

\$6 millions sont nécessaires pour continuer notre soutien. Nous faisons appel à la solidarité du mouvement.



Chaque militant, chaque militante, salarié ou officier doit faire les efforts indispensables pour que puisse à nouveau s'exprimer, à la face des possédants, cette capacité inouïe de rebondissement qui a toujours caractérisé notre mouvement, chaque fois que ce fut nécessaire.

Léopold Beaulieu
Trésorier de la CSN



pages 4-5



agenda du mouvement

mars

- 26-27 **commerce** conseil fédéral
- 26-29 **FNEQ** conseil fédéral à Québec
- 30 **papier et forêt** conseil fédéral
- 31 **comité de coordination général des négociations** réunion du comité de liaison, à Montréal, au 1601

avril

- 1-3 **session de formation** sur le droit au travail, le développement et les luttes syndicales. À Montréal. Pour les régions non-représentées à Québec en décembre.
- 2-4 **communications** conseil fédéral
- 6 **SECSN** réunion du conseil syndical à Montréal
- 7-10 **affaires sociales** conseil fédéral
- 7-10 **formation** session pour les officiers de conseils centraux et de fédérations
- 9-10 **FNSBB** réunion d'équipe à Drummondville
- 16 **CCGN** réunion du comité, à Montréal
- 21-25 **Saguenay-Lac St-Jean**, congrès régulier à l'Université du Québec à Chicoutimi

mai

- 5-6 **service confédéral des grèves** réunion à Québec

la CSN lance un boycott de Radiomutuel

Un appel au boycott national du réseau radiophonique Radiomutuel a été lancé par la CSN afin d'appuyer les travailleurs et travailleuses de CJRS - Sherbrooke, en lock-out depuis le 21 novembre dernier.

Menaces de fermeture et scabisme

Radiomutuel a pris cette voie d'affrontement après avoir tenté, pendant plus d'un an, de briser le syndicat. En dernier recours, le président de Radiomutuel en novembre dernier, Donat Bazinet (qui a été con-

gédié depuis par ses patrons), a réuni les syndiqué(e)s en assemblée sur leurs lieux de travail et a tenté, sous des menaces de fermeture, de leur faire accepter les termes d'une nouvelle convention collective. Or, malgré cela, les employé(e)s de CJRS ont dit non. À partir de ce moment, la direction a commencé à vider les bureaux, barricadé portes et fenêtres et mis, une semaine plus tard, les syndiqué(e)s en lock-out.

Depuis, CJRS diffuse à partir de Montréal, tête du réseau, avec l'aide de scabs et d'un petit studio aménagé dans une roulotte près des antennes émettrices, à Rock Forest.

chantage éhonté contre les travailleurs de CPCV

En lutte depuis plusieurs mois pour récupérer les 1,2 millions \$ que la compagnie leur a volés (cotisations syndicales, fonds de pension, assurances collectives, obligations d'épargne, vacances et congés), les travailleurs de la **Corporation des produits chimiques de Valleyfield (CPCV)**, en lock-out depuis le 16 février, ont accepté, dans une proportion de 52%, de retourner au travail, lors d'une assemblée qui a eu lieu le 18 mars et d'accepter ainsi les conditions du gouvernement fédéral, principal créancier de la compagnie depuis qu'elle a été mise en faillite.

Ce vote a été arraché aux ouvriers à force de chantage et de fausses informations, particulièrement de la part des quatre ministres fédéraux suivants: Gray, Johnston, Lalonde et Blais.

questionnaires sur la santé-sécurité

Le congrès spécial d'octobre 1979 sur la santé-sécurité avait demandé que des questionnaires uniformes sur la santé-sécurité soient envoyés à tous les syndicats de la CSN. Distribués au printemps et à l'automne 1980, ces questionnaires complétés commencent à parvenir au service de génie industriel. Il est important que tous les syndicats prennent le temps de les compléter et de les retourner.

malgré le jugement de st-jérôme la grève reste nécessaire

Selon la CSN et la Fédération nationale des enseignants du Québec (CSN), le jugement des petites créances de St-Jérôme, par lequel le syndicat du cégep

local devra payer 300\$ à cinq étudiants pour "manque à savoir", ne ralentira pas les mouvements de grèves ni à l'occasion des négociations, ni entre les négociations.

Les grèves, notamment dans le secteur public, malgré tous les inconvénients dont les syndiqué(e)s sont conscient(e)s, surgissent à l'occasion de deux ordres de problèmes: ou la convention est systématiquement ignorée par les employeurs et, un beau jour, le vase déborde et c'est la grève, ou alors, devant une situation particulièrement flagrante, les syndiqué(e)s se disent que ça n'a pas de sens et n'ont qu'un moyen à leur portée pour se faire respecter: la grève.

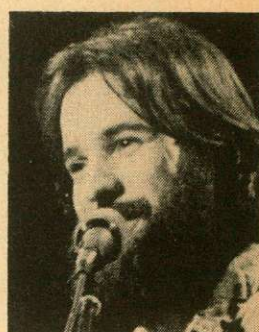
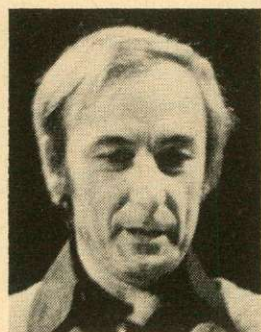
Ignorer ce droit à la grève, c'est laisser les employé(e)s à la merci des patrons et des administrations.

Norbert en Pologne

Le président de la CSN, Norbert Rodrigue, a rencontré, le 23 mars, les dirigeants du syndicat **SOLIDARITÉ** de Pologne.

Norbert, qui est actuellement en Pologne, entend apporter un message de fraternité à **SOLIDARITÉ** qui, au moment où les troupes du Pacte de Varsovie effectuent des manoeuvres militaires, vit semble-t-il des heures cruciales.

Norbert sera ensuite en Belgique, où il s'entretiendra avec des dirigeants de différentes organisations syndicales européennes, notamment celles membres de la CMT.



21 mars 1981: la rencontre du printemps, des forestiers, des artistes, de la CSN et des solidarités. C'était la veillee de la Grande Corvée, avec Alain Lamontagne, Yvon Deschamps, Gilles Vigneault, Claude Gauthier, Paul Piché et le groupe Charivari, du Syndicat de la musique du Québec (CSN).

4,236,349 \$ en sept mois

Le fonds de défense, c'est un des moyens mis au monde par le mouvement pour que tous les travailleurs et travailleuses affiliés participent au soutien des luttes décidées par les membres.

Depuis qu'ils ont déclenché leur grève le 15 juillet, les travailleurs forestiers de la CIP, de la Quebec North Shore, de Girardville, au Lac St-Jean, ont été soutenus par tous les membres de la CSN. À la fin de février, c'est au moins 4,236,349 \$ qu'ils avaient reçu du FDP pour les aider à poursuivre leur lutte en vue d'obtenir de meilleu-

res conditions de travail.

À la CSN, le fonds de défense est un des instruments par lequel s'exprime concrètement la solidarité.

Donohue pris la main dans le sac

La compagnie Donohue viole les lois et s'est fait prendre la main dans le sac. C'est la conclusion de l'enquêteur du ministère du Travail à la suite d'une plainte portée par les travailleurs forestiers de Girardville concernant l'utilisation de scabs dans leur conflit.

Le syndicat des travailleurs forestiers de Girardville prendra des poursuites contre cette société d'État,

qui viole les lois et utilise des scabs pour prolonger un conflit qui dure depuis huit mois.

QNS: demande de médiation

Nouvelle rupture des négociations dans le dossier des travailleurs forestiers de la Quebec North Shore de Baie-Comeau. Une demande d'assemblée générale avait été formulée par des travailleurs pour qu'un vote soit pris sur les dernières offres de la compagnie. Cependant, les quelque 600 travailleurs forestiers de la QNS ont décidé majoritairement, par vote secret, d'attendre la réponse

du ministère du Travail du Québec, suite à la demande de la nomination d'un conseil arbitral de médiation faite le 16 mars, avant de se prononcer sur quoi que ce soit.

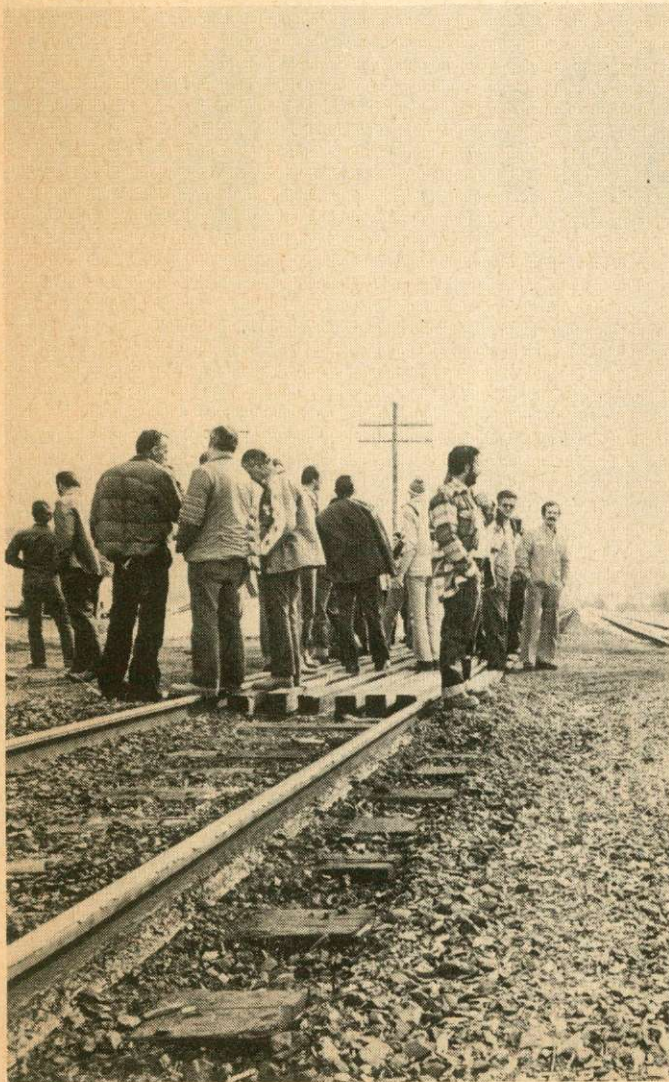
négociations à Donohue et CIP

Des rencontres de négociation sont prévues cette semaine entre les travailleurs forestiers et les compagnies Donohue de Girardville au Lac Saint-Jean et Canadian International Paper de La Tuque en Haute-Mauricie.

La rencontre avec Donohue est prévue pour le 30 mars et celle avec la CIP aura lieu les 9 et 10 avril.

REPORTAGE

À FORFAIT LES FORESTIERS S'ARRACHENT LE COEUR



les boulés font la loi à La Tuque

À La Tuque, il y a un lieu maudit qui s'appelle Fitzpatrick. C'est là que la CIP entrepose ses billots. La garde du trésor est confiée à des fiers-à-bras recrutés par l'agence de sécurité Kolossal, propriété, entre autres, des lutteurs Serge Dumont et Gilles "the Fish" Poisson.

Depuis des mois, les mastodontes de l'agence Kolossal ont constitué en Haute-Mauricie, une véritable police parallèle. Installés comme des pachas au Motel 9 de La Tuque et à l'hôtel Marineau de Mattawin (propriétés de la famille Marineau père et fils), ils jouent à la matraque dans toute la région.

Leur dernier fait d'armes: ils ont battu un travailleur de l'usine CIP sans aucune raison... en faisant attention pour ne pas laisser trop de marques apparentes. Sauf que le travailleur en question, papetier membre du local 34, a décidé de passer à l'action et de les poursuivre.

Voici comment cela s'est passé. Sans raison, trois fiers-à-bras, sous la direction d'un dénommé Gérard Bigras de Saint-Bruno, ont décidé d'organiser une chasse à l'homme.

Après quelques minutes de course effrénée, ils ont réussi à doubler l'auto du travailleur, la heurtant au passage, et à se retrouver directement dans une pompe à essence d'un garage à l'entrée nord de La Tuque.

Le travailleur a réussi à se réfugier à l'intérieur du garage pour tenter d'appeler la police, mais les trois fiers-à-bras l'ont suivi pour lui faire un mauvais parti, en déclarant: "La police, c'est nous autres".

Les fiers-à-bras de l'agence Kolossal sont payés grassement par la

CIP pour soi-disant protéger ses installations. Les terrains de la CIP étant une propriété privée, ils ont, semble-t-il, tous les droits. Pour ce qui se passe sur le territoire de La Tuque, la CIP s'en lave les mains, comme Ponce Pilate dans le temps.

Le chef de la sécurité de la CIP, Marcel Lavergne, l'a affirmé clairement: "C'est déplorable, mais ça ne nous regarde pas. C'est pas sur notre terrain."

Alors ça regarde qui? Les boulés de l'agence Kolossal font la loi à La Tuque. Ça regarde qui?

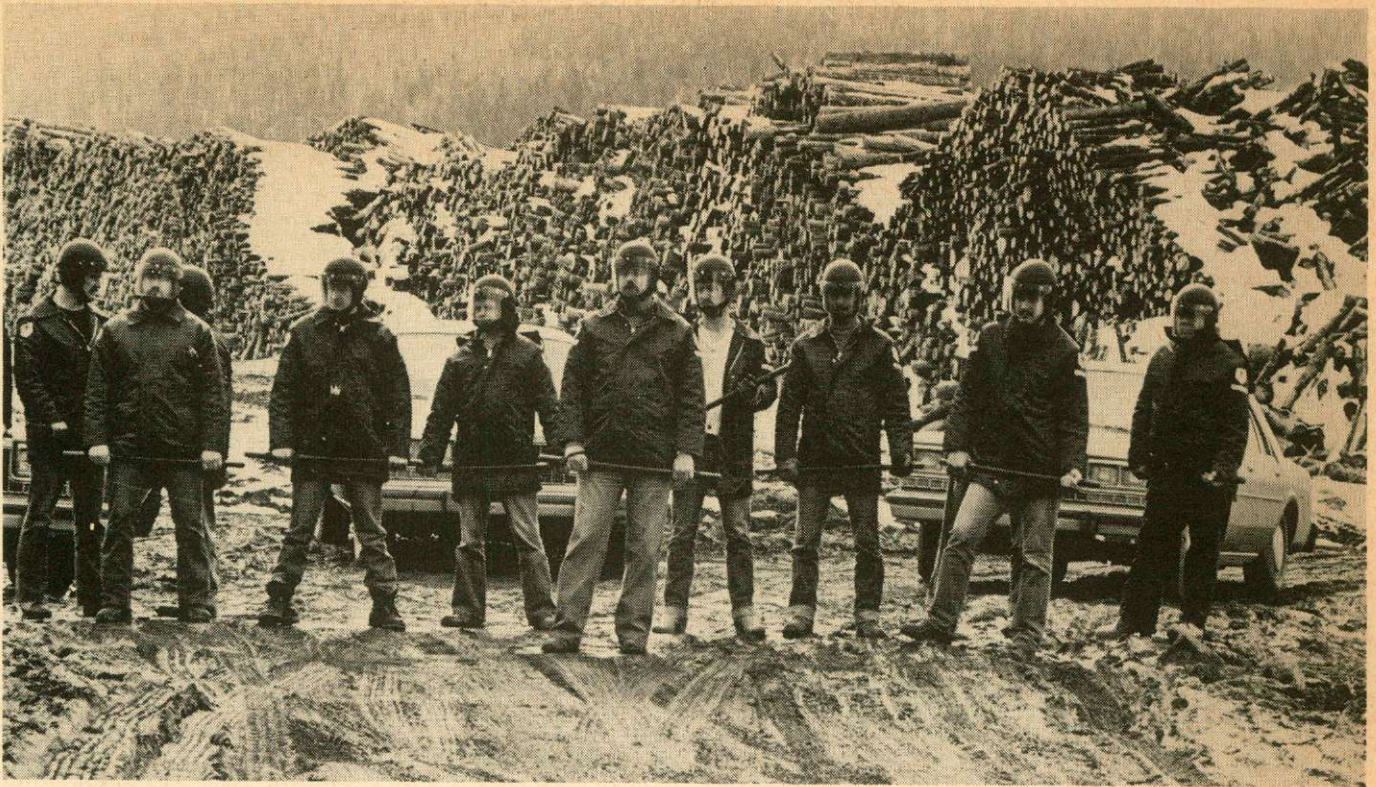
des cowboys en font une ville western

Pendant des mois, les fiers-à-bras de l'agence Kolossal ont continuellement fait la chasse aux travailleurs forestiers (ils les suivent en automobile, se stationnent devant leurs maisons, font des téléphones de menaces, s'en prennent à leur femme) dans le but évident de leur faire peur, de les provoquer.

La police locale (une vingtaine de policiers municipaux et provinciaux en temps normal) semble dépassée par les événements. À plusieurs reprises, plusieurs dizaines de policiers supplémentaires sont venus en renfort.

Pour protéger qui? Les travailleurs forestiers? La population? On en doute. Plutôt pour permettre à la CIP de continuer son approvisionnement avec des scabs, et ce, de connivence avec les autres industries forestières.

Car la CIP continue de s'approvisionner sans arrêt. Avec des billots et des copeaux qui viennent d'un peu partout par camions et par train. En effet, il y a tellement de trous dans la loi anti-scabs, qu'elle est à



toute fin pratique inapplicable dans le secteur forestier.

Les acheteurs de la CIP sillonnent le Québec et paient le double du prix habituel pour la corde de billots de quatre pieds. Et ça rentre à La Tuque avec toute la protection nécessaire: fiers-à-bras, policiers, etc. Et on décharge les billots en grande partie à Fitzpatrick, forteresse bien gardée par l'agence Kolossal, lieu de pénibles affrontements depuis des mois.

La police surveille de loin. Quand Radio-Québec est allé filmer les boules en action, elle a "oublié" d'intervenir, mais par la suite elle a saisi les films.

la ville des petits boss

La Tuque, c'est une ville de compagnie. La ville d'une compagnie, la CIP. Et les petits boss de la CIP, grand pourvoyeur de fonds publics pour la municipalité, tirent les ficelles dans le conflit des forestiers pour sauver le petit empire

qu'ils se sont créé dans les forêts de la Mauricie.

Là-bas, les jeunes n'ont guère le choix. On travaille pour la CIP comme son père ou comme son frère. Et une bonne partie des petites entreprises locales sont directement tributaires de la CIP, le grand patron de La Tuque.

Pendant ce temps, la population vieillit. Le maire et le gérant municipal aussi. Dans la soixantaine, ils jouent aux roitelets depuis vingt ans, sans véritable opposition structurée. Peu de loisirs. Peu d'activités. La pêche et la chasse. Les bars y sont nombreux par contre. Et comme dans les films de cowboys, les fiers-à-bras viennent y investir une partie de leurs gages dans l'économie locale.

Payés pour casser les travailleurs et "protéger" l'approvisionnement illégal du grand boss, ils se sentent chez eux dans la ville de la CIP. Avec la bénédiction de Robert Goodfellow, directeur des opérations forestières de la CIP.

on change de boss: du pareil au même

Mais la CIP, c'est la pointe de l'iceberg. Toutes les compagnies qui oeuvrent dans nos forêts se comportent de la même façon. Avec la complicité de nos gouvernements, qui leur ont donné le contrôle de nos forêts.

Même la Donohue, la supposée compagnie d'État, se conduit comme la CIP: mépris constant envers les travailleurs en grève, utilisation de scabs, refus de négocier, refus de mettre fin à des conditions de travail qui datent de l'époque de la colonisation.

La Donohue fait ses relations publiques au Lac Saint-Jean. Elle raconte sa version biaisée des négociations qui piétinent depuis près d'un an avec les forestiers de Girardville, en grève depuis huit mois.

C'est ainsi que la Donohue raconte qu'elle donne des salaires comparables aux autres. Des menteurs. Il y a en effet deux dollars l'heure de différence avec les travailleurs de la CIP.

à forfait, les gars s'arrachent le coeur

Le maire de Girardville, Vincent Desmeules, chauffeur d'autobus scolaire, bien calé dans son fauteuil, se rappelle le temps de ses seize ans, quand il a commencé à travailler en forêt. Comme la majorité des hommes de cette région.

"Le travail à forfait, c'est sûr qu'il va falloir que ça disparaisse. À forfait, les gars s'arrachent le coeur, et à quarante ans, ils ne sont plus capables de suivre. Ils sont brûlés."

C'est comme ça depuis des générations. En Abitibi, en Mauricie, au Saguenay-Lac Saint-Jean, sur la Côte Nord. C'est le pays de la forêt. C'est un pays que les travailleurs se sont arraché le coeur à construire.

Les travailleurs forestiers se battent contre les pires compagnies qui soient. Des compagnies qui ont pillé nos forêts.

Des compagnies qui favorisent la fuite des capitaux. Des compagnies qui ont méprisé des générations de travailleurs forestiers.

...petites nouvelles...

nouveau rejet des offres à Radio-Canada

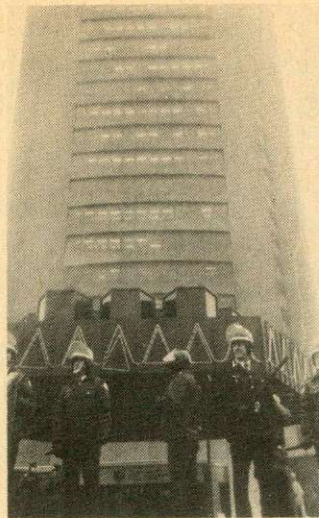
Réunis en assemblée générale, les commis et journalistes en grève de Radio-Canada (Montréal, Québec et Rimouski) ont rejeté, dans une proportion de 78%, les offres "finales et globales" mises sur la table le dimanche précédent par la Société d'État.

C'est en scandant "On aura le dernier mot" que les journalistes et les commis ont accueilli ces résultats. Lors de l'assemblée, de nombreux grévistes avaient exprimé leur dégoût devant les tactiques patronales, qui tentent par tous les moyens de casser le syndicat. Sinon, comment interpréter cette rupture unilatérale des négociations par l'administration de Radio-Canada alors que le syndicat se préparait à présenter une contre-proposition?

L'offre rejetée prévoyait une convention de 39 mois, des augmentations salariales de 33% ainsi qu'un forfaitaire de 3,500\$.

La cinquantaine de journalistes des affaires publiques à Radio-Canada ont de leur côté avisé le public qu'ils ne pouvaient assurer seuls une couverture complète et de qualité de l'actualité et des affaires publiques. Ces journalistes attendent depuis 7 ans leur accréditation syndicale.

Le directeur de l'information à Radio-Canada, Marc Thibault, a demandé que cesse le boycottage des émissions de Radio-Canada, décrété par les journalistes. Ces derniers n'en-



tendent cependant pas lever ce boycottage.

en voulez-vous des superviseurs...

Les 35 travailleurs et travailleuses de l'Agence Provinciale sont en lock-out depuis le 17 novembre 1980, eux qui ont déjà vécu une grève de 16 mois en 1976-77.

La propriétaire Jalbert a utilisé les faiblesses du code du travail pour embaucher, en quelques mois, plus de 14 soit-disant superviseurs, et ce quelques mois avant le lock-out. Pour les syndiqué(e)s de l'Agence Provinciale, qui distribue des journaux et des revues, cette tactique remet en question l'ensemble de la négociation.

"Nous avons déjà tenu deux séances de négociation et douze de conciliation, affirme le président du syndicat, et la mauvaise foi du propriétaire est évidente." Ses superviseurs-scabs en sont la preuve, tout comme les 41 scabs utilisés en 1976.

Cependant, deux enquê-

teurs du ministère du Travail ont visité les bureaux montréalais et québécois de l'Agence et n'ont rencontré que trois superviseurs. Qu'ont-ils fait des autres? Qu'attend le ministère pour intervenir véritablement?

la population de la rive-sud exige la reprise du transport en commun

Inquiets de l'apathie des autorités politiques de la rive-sud de Québec, quelque 11,038 personnes viennent de demander, par pétition, la reprise du service public de transport en commun.

En grève depuis le 2 décembre dernier, les chauffeurs de la CITRSQ ont mis cette pétition en marche suite aux affirmations de maires de la rive-sud qui affirmaient que le transport en commun n'était pas nécessaire dans la région. Le maire de Lauzon, Jean-Marie Lessard, a même affirmé: "Attendez au printemps et achetez-vous des bicyclettes, moi je n'ai pas de problème, j'embarque dans mon char!"

Ce syndicat de chauffeurs vit son premier conflit depuis ses 24 ans d'existence. Les motifs de grève sont donc sérieux: outre le désir d'éliminer le service les jours de fête et le dimanche, la compagnie veut faire reculer le syndicat sur de nombreux points, certains étant acquis depuis la première convention, en 1957: la reconnaissance syndicale, l'ancienneté, les griefs et les vacances, entre autres.



vous devez renouveler votre bail?

Un document de conseils pratiques a été préparé pour vous aider à renouveler votre bail. Vous y trouverez les principales étapes à suivre lorsque votre propriétaire vous fera connaître l'augmentation du loyer.

Il y a de nouvelles dispositions depuis l'entrée en vigueur de la Loi 107:

1. Le locataire a un mois, après la réception de l'avis de hausse, pour signifier son refus au propriétaire;
2. Dans ce cas, c'est au propriétaire de remplir les formules et de faire une demande à la Régie du logement.

Une augmentation ne se justifie pas par l'inflation générale, c'est donc faux de dire que les hausses seront au minimum de 10% cette année. La Régie n'a jamais déterminé de pourcentage ou de montant fixe.

Dans le cas d'un nouveau bail, le propriétaire doit donner au nouveau locataire un avis indiquant le loyer payé par l'ancien locataire. Vous pouvez le si-

...petites nouvelles...

gner et le contester par la suite.

Ce guide de conseils pratiques est disponible au Service d'action politique (286-2185).

Est également disponible une liste de comités-logement des régions de Montréal, Québec, Sherbrooke et Joliette qui pourront vous aider dans vos démarches.

Alors que nos salaires arrivent difficilement à suivre l'inflation, les dépenses essentielles comme le logement n'arrêtent pas d'augmenter. Il faut être vigilant et faire valoir nos droits.

un MacDonald syndiqué CSN

Cela nous avait échappé: le premier restaurant MacDonald à se syndiquer en Amérique du Nord se trouve à Shawinigan et les travailleurs et travailleuses de ce restaurant ont choisi un syndicat CSN.

grève des chargés de cours à l'UQAM

Une grève des chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal a été déclenchée le 23 mars, suite aux décisions des assemblées générales des 3 et 22 mars. Ils sont en grève afin que soit reconnue leur fonction d'enseignants universitaires. Ils réclament une substantielle augmentation de salaires, une participation aux instances, un contrôle sur les critères d'embauche, les vacances, etc. Ils ont reçu le soutien des étudiants de l'Association générale des étudiants.

organisation dans l'entretien ménager

Le secteur de l'entretien ménager compte à Montréal plus de 800 entreprises qui emploient plus de 8,000 travailleurs et travailleuses, dont une majorité sont néo-Québécois et 40% des femmes. Moins du tiers sont syndiqué(e)s, principalement avec le local 298 (FTQ). La CSN a entrepris une campagne d'organisation dans le secteur depuis environ un mois et déjà des dépôts d'accréditation ont été faits pour les 140 employé(e)s de Holiday, qui font l'entretien de l'édifice des Postes, à Ville St-Laurent, et les 45 de Allied, à l'édifice de l'Institut d'hôtellerie, rue St-Denis.

5,204 grévistes à la CSN

En date du 20 mars, il y avait 39 grèves ou lock-out en cours à la CSN, pour un total de plus de 5,204 travailleurs et travailleuses touché(e)s.

le théâtre des cuisines en deuil

Le 14 mars dernier, le **Théâtre des cuisines** présentait aux salarié(e)s de la CSN, réuni(e)s en assemblée générale à Québec, leur pièce "**As-tu vu? Les maisons s'emportent**". Ce fut un succès. Au retour à Montréal, le lendemain, cependant, deux des comédiennes eurent un grave accident d'automobile (les conditions de température étaient très mauvaises) et

l'une d'elles est morte, l'autre étant gravement blessée.

l'inflation atteint de nouveaux sommets

L'augmentation du coût de la vie a fait un bond en février, atteignant 12,4% par rapport à février 1980. Ce bond est surtout dû à l'augmentation des prix à l'alimentation. Le dollar canadien de 1971 ne vaut plus aujourd'hui que 0.44 \$.

lock-out pour les municipaux de Pincourt

Depuis le 17 mars, les 25 employé(e)s municipaux de Pincourt sont en lock-out. Leurs principales revendications portent sur le statut des salariés, principalement les saisonniers, la sous-traitance, l'ancienneté, les congés de maternité, la santé-sécurité...

journée d'étude au cégep de Valleyfield

Mercredi, le 25 mars, les enseignants et les étudiants du cégep de Valleyfield ont tenu une journée d'étude: les enseignants pour protester contre le refus de l'administration de respecter certaines clauses de la convention, principalement en ce qui concerne l'acquisition de la permanence; les étudiants protestent contre les intentions du gouvernement de modifier le régime pédagogique par voie de règlement, ce qui aurait pour effet de réduire l'accessibilité à l'en-

seignement collégial autant pour les jeunes que pour les adultes.

quatre fédérations ont déjà adhéré à la campagne

Quatre fédérations ont déjà réuni leurs instances et approuvé le plan de campagne volontaire mis de l'avant par le conseil confédéral de la CSN. Il s'agit de la **Fédération des services publics**, de la **Fédération des mines et de la métallurgie**, de celle des **professionnels et cadres** et de celle du **textiles, vêtements, chaussures**.

Dans les quatre cas, ce sont les instances les plus larges entre les congrès qui ont discuté du plan de financement et donné leur accord. Les militant(e)s présent(e)s à ces instances fédérales ont reconnu l'importance du FDP et ont exprimé leur certitude que la campagne serait un succès.

D'ailleurs, pour amorcer la collecte sur un bon pied, le conseil fédéral de la FESP a mis, dès le départ, une première contribution de \$40,000.

La sensibilisation se continue dans les fédérations; elle touchera bientôt les conseils centraux et c'est en avril et mai qu'elle se rendra dans les syndicats.

la petite histoire du fonds de défense

En 1982, le Fonds de défense professionnelle (FDP) aura 30 ans. C'est en effet en janvier 52 que les travailleurs décidaient de créer cet instrument de défense pour permettre que ceux et celles qui devaient lutter pour des conditions meilleures puissent être soutenus.

Au départ, la cotisation fut fixée à 10 cents par mois et les allocations de grève à \$2.50 par semaine. Les 17 premiers mois se soldèrent par un déficit de \$163,108.15.

Comme on le voit, les problèmes du Fonds de défense ne datent pas d'aujourd'hui. En fait, on pourrait même dire qu'il est normal qu'un tel fonds rencontre des difficultés à certaines périodes.

Il fallait faire quelque chose, face au déficit de 1953.

objectif \$6 millions

pour soutenir les grévistes



L'effort fourni par les membres de la CSN pour soutenir les grévistes est très important; nous savons tous que la cotisation est assez élevée. Mais malgré cet important effort, la cotisation régulière ne suffit plus. Nous sommes arrivés au point où la solidarité exige encore plus, temporairement.

Le grand nombre de grévistes à la CSN depuis un an a fait fondre la réserve qui avait été accumulée. Au rythme actuel, en mai, ce sont des emprunts qui nous permettront, jusqu'en août, de soutenir les grévistes. C'est pourquoi il faut agir rapidement, massivement.

La situation économique que nous traversons n'est pas étrangère aux difficultés du fonds de défense: chômage élevé, mises-à-pied et coupures de postes, fermetures d'usines, coût

de la vie forcent nos membres à se défendre, à protéger leur pouvoir d'achat. Les grèves sont plus souvent nécessaires; les entreprises déclenchent des lock-out plus souvent qu'auparavant. Au Cap-de-la-Madeleine, le lock-out décrété par la compagnie Reynolds a duré un an avant que les travailleurs n'obtiennent satisfaction dans leurs revendications. L'appui concret du mouvement envers ces travailleurs et leurs familles s'est traduit par une contribution d'environ \$2.5 millions du fonds de défense.

C'est là le principe de base de ce fonds de grève: chacun y contribue et chacun, un jour ou l'autre, peut s'y appuyer d'une façon ou d'une autre. C'est ainsi, par exemple, que durant les 33 mois qui ont correspondu avec les dernières négociations dans le

secteur public, le FDP a contribué un montant de \$6,308,131 en support aux syndicats et fédérations engagées dans le Front Commun.

La capacité normale du FDP est de soutenir 2,500 grévistes par semaine. Depuis un an, la moyenne varie entre 4,000 et 5,000. Pour que notre solidarité collective continue de s'exprimer, il faut que chaque syndicat, chaque fédération, chaque conseil central atteigne son objectif de campagne.

L'équipe nouvelles csn

Jean-Noël Bilodeau, Jean-Claude Champagne, Guy Ferland, Jacques Gauthier, Pierre Gauvin-Evrard, Henri Jalbert, Luc Latraverse, Jean-Pierre Paré, Michel Rioux et André Sauvé

collaboration: Ginette Galarneau

nouvelles csn, organe officiel de la CSN, paraît tous les lundis à l'intention des travailleurs et des travailleuses.

